



Association Nationale des Directeurs des Systèmes d'Information

www.andsi.fr

La cyber sécurité

Compte rendu de la présentation du 12 novembre 2013 – Sénat

Par

Jean-Marie BOCKEL – Sénateur

Compte rendu rédigé par Isabelle MAURANGES & ANDSI

En bref...

En s'engageant comme rapporteur du Sénat sur les questions de cyber-défense, le sénateur BOCKEL ne savait ce à quoi il s'engageait mais pressentait l'importance du sujet.

Devant la montée des cyber-menaces, les Etats s'interrogent : « Que devons nous faire ? ». La question était au cœur de la préparation de la Loi de Programmation Militaire et l'essentiel des mesures proposées traduit la prise de conscience de devoir mieux se protéger en renforçant les moyens de l'ANSSI, améliorant l'organisation de l'Etat-major, obligeant à déclarer les incidents de sécurité. La loi est donc un vrai progrès dans l'attente de sa mise en œuvre.

En conclusion, le Sénateur BOCKEL rappelle la mobilisation des parlementaires pour construire la communauté de confiance qui permettra le développement de nos atouts économiques.

L'Association Nationale des Directeurs des Systèmes d'Information organise des débats et en diffuse des comptes-rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Introduction par Pierre DELORT, Président de l'ANDSI

L'action de guerre revêt essentiellement le caractère de la contingence. C'est ainsi que Charles de GAULLE débute un de ses écrits majeurs, le Fil de l'Epée. Quatre-vingt années après, les DSI des Opérateurs d'Importance Vitale (OIV) se préparent à la défense des intérêts fondamentaux de la nation.

Quel sera le caractère de leurs actions de cyber-défense ? Quatre personnes vous nous éclairer...

Tout d'abord Jean-Marie BOCKEL, qui a permis la création de cette conférence, merci Monsieur le Sénateur....

[L'ensemble des supports et comptes-rendus de la conférence sont à consulter sur www.andsi.fr]

Exposé

Merci de m'avoir invité et soyez les bienvenus au Sénat !

Lorsque je me suis embarqué dans ce sujet, il y a 1 an et demi, je ne le connaissais pratiquement pas même si j'avais eu l'occasion, à travers mes contacts avec les milieux militaires, de comprendre qu'il existait un vrai sujet. On parle maintenant de ces questions au niveau de l'appareil d'Etat, de l'Administration, des entreprises, de manière différente du discours d'il y a encore 2 ou 3 ans. Imaginez donc le décor avant 2008 et le précédent Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, qui pour la 1^{ère} fois abordait explicitement la question !

Lorsque je m'engageais comme rapporteur du travail du Sénat sur ces questions, je ne savais pas où je mettais les pieds et acceptais beaucoup par curiosité en pressentant que le sujet prenait de l'importance. Il est vrai que les attaques et agressions diverses se sont multipliées et croissent toujours. Certaines relèvent de la cybercriminalité et font des milliers de victimes tous les jours, d'autres touchent le monde économique et cherchent à déstabiliser de différentes manières à commencer par le déni de service que nous avons d'ailleurs vécu par saturation du SI du Sénat au moment du vote de la loi sur la pénalisation de la négation du génocide arménien.



Il y a également les attaques de type « sabotage ». En ce moment, l'actualité concerne les négociations à Genève avec l'Iran sur la question nucléaire et tout le monde pense à Stuxnet, ce ver informatique contre les systèmes iraniens qui a notamment mis hors service des centrifugeuses. Cas d'école de sabotage d'Etat à Etat comme fut d'ailleurs la réponse du berger à la bergère et le virus Shanoon paralysant les 30 000 ordinateurs de Saudi Aramco.

Enfin, le plus important type d'attaque, le « cyber espionnage », s'est rappelé à nous par Prism, le programme américain de surveillance électronique de la NSA dénoncé par Edward SNOWDEN. Ce type d'attaque supprime aujourd'hui le sabotage. Comme disait avec un certain humour le député URVOAS, président de commission des lois, au moment du scandale : « au fond les américains pêchent au filet alors que nous pêchons au harpon. Nous pêchons au harpon parce qu'on est bon mais aussi parce que c'est moins lourd, moins coûteux, c'est plus à notre portée que la pêche au filet. »

Je ne suis pas cynique, mais pour autant je ne suis pas naïf par rapport aux réalités du monde actuel. Quelqu'un me disait « au fond c'est quoi le vrai problème aujourd'hui ? Que les américains utilisent les moyens technologiques dont ils disposent pour espionner la terre entière ou que toutes nos données soient situées aux Etats-Unis chez Apple, Google... ? » Nous sommes de plus en plus dépendants des SI et d'Internet. L'interconnexion va croissant. Le hacker se professionnalise et, si l'on compare les cyber-attaques aux autres types d'agressions, elles sont finalement assez peu coûteuses. La vraie question pour les Etats c'est « Qu'est ce qu'on fait ? » Question au cœur de mes propositions, et du débat préparatoire à la loi de programmation militaire. L'essentiel des mesures qui en sont sorties, et ce n'est pas rien, c'est une prise de conscience de mieux se protéger.

Première victoire de tout ceux qui se mobilisent sur le sujet : l'ANSSI voit ses moyens renforcés pour atteindre le niveau de nos voisins allemands et britanniques. Il faut souligner le renforcement consécutif des effectifs. D'autres mesures ont été prises au niveau de l'organisation de l'Etat-major et, pour ce qui vous concerne, un certain nombre d'orientations ont été prises en matière d'obligations de déclarations d'incidents de sécurité, actuellement limitées aux OIV, celles-ci vont très certainement se généraliser à toute entreprise.

Je terminerai en disant que la loi de programmation est un vrai progrès. Reste encore d'importants enjeux industriels pour avoir demain une Europe de la Cybersécurité comme nous avons su faire l'Europe de l'Aéronautique et du Spatial. Pas une Europe à 27 mais à quelques uns de manière à exister, être présent autour de la table. Nous avons œuvré à sensibiliser Mme PELLERIN, M. MONTEBOURG et les choses sont entrain de bouger. Il faut aussi une stratégie de formation car on ne forme aujourd'hui que le quart des besoins. Et puis, ne pas oublier la dimension de sensibilisation des entreprises et administrations, et du grand public, car aujourd'hui encore on n'est pas à l'abri d'une paralysie du service public, voire même d'actes de destruction extrêmement graves pouvant mettre en jeu des vies humaines !

Voilà ces quelques mots d'introduction pour vous dire que comme parlementaire, je continue, et nous sommes quelques uns à continuer, à être mobilisés, à être attentifs aux progrès qui sont fait, aux liens entre le pouvoir politique, l'armée, l'administration et le monde de l'entreprise parce que derrière il y a des enjeux de sécurité économique très importants. Il ne s'agit ni d'ériger des barrières, ni d'être méfiants, mais de construire une communauté de confiance pour nous permettre de préserver et de développer nos atouts économiques.

Merci de m'avoir fait l'honneur d'introduire vos travaux et très bons travaux à vous.

Présentation de l'orateur

Jean-Marie BOCKEL

Il suit des études de droit et obtient une maîtrise de droit puis le certificat d'aptitude à la profession d'avocat. En 1976, il ouvre son cabinet à Mulhouse. Parallèlement il entame une carrière politique et prend sa carte au Parti socialiste en 1973. En 1974 il devient secrétaire des Jeunesses socialistes du Haut-Rhin. Il est élu député du Haut-Rhin à 30 ans en juin 1981. Il est réélu en 1986 et 1988 puis de 1997 jusqu'en 2002.

Il devient Secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, en 1984, puis brièvement ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme en 1986.

Après l'élection du président de la République Nicolas SARKOZY et la victoire de la droite aux élections législatives françaises de 2007 il est nommé secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères du gouvernement FILLON (2) le 19 juin 2007.

Le 26 septembre 2007, il crée La Gauche moderne, mouvement libéral de centre-gauche.

Lors du remaniement ministériel du 18 mars 2008 du gouvernement François FILLON (2), il passe du secrétariat d'Etat à la Coopération et à Francophonie au secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, puis le 23 juin 2009 au secrétariat d'Etat à la Justice.



A N D S I

Jean-Marie BOCKEL occupe ses fonctions ministérielles jusqu'au 13 novembre 2010, date à laquelle il n'est pas reconduit dans le troisième gouvernement FILLON. Après son départ du gouvernement, il retrouve son mandat de Sénateur ; il siège au groupe RDSE puis UCR à partir de 2011.

Le 18 juillet 2012, il dépose, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, un rapport intitulé « *La cyber défense : un enjeu mondial, une priorité nationale* » qui préconise le renforcement de la protection et de la défense des systèmes d'information au plus haut niveau de l'État et une véritable stratégie de l'Union Européenne.